




ASSOCIATION SONÉGIENNE DE SCRABBLE

www.scrabbleson.net

LOCAL : rue Chanoine Scarmure, 15 à Soignies



Un jeu pour tous

-  En famille
-  En solitaire
-  En compétition



Editeur responsable : ASSOCIATION SONÉGIENNE DE SCRABBLE – rue Grégoire Wincqz, 177
7060 Soignies – 067/56.12.81

DICTÉE SILLIENNE

Taverne de la Sille

2, rue de la Station

7830 Silly

Activité ludique et enrichissante

Une fois par mois, le troisième jeudi, à 20 heures, je vous invite, dans un lieu insolite et une ambiance conviviale, à venir tester vos connaissances en orthographe, grammaire et conjugaison.

Inscriptions :

- sur place
- par téléphone : 068/55.16.15
- par mail : de.ridder.daniel@skynet.be

Stylo et papier fournis !

Prochaine séance : jeudi 19 septembre 2012 à 20 heures

42^{ÈMES} CHAMPIONNATS DU MONDE FRANCOPHONE DE SCRABBLE®

RIMOUSKI (Québec) du 13 au 20 juillet 2013



<http://www.fqcsf.qc.ca/champ2013/>

CHAMPIONNAT DE BELGIQUE

DE 6^{ÈME} & 7^{ÈME} SÉRIE

Quand ? Le samedi 22 septembre 2012, 14 h

Où ? Salle « Le Cerf » - Rue de Senzelles 42 - Cerfontaine

Sont concernés :

- Simon Tanguy
- Cauchies Paulette
- Mairesse Sylvie
- Toulmonde Dominique
- Vercruysse Pierre
- Grégoire Jacqueline
- Coppens Sylvie
- Leclercq Corentin
- Leclercq Noémie
- Léonard Anne-Marie
- Lambert Bernadette
- Dujardin Dorothy
- Canonne René
- De Ridder Daniel
- Lebègue Josée

Inscription préalable **OBLIGATOIRE** via le site de la F.B.S. ou au 02/219.15.87

CHALLENGE VAN BUGGENHOUT

Quand ? Le dimanche 23 septembre 2012, 14 h

Où ? Salle « Le Cerf » - Rue de Senzelles 42 - Cerfontaine

11 € (5,50 € pour les 18-25 ans, 2,75 € pour les - de 18 ans)

Paiement au compte BE08 0011022608 13 - F.B.S. - 1190 Bruxelles

CHALLENGE DE WALLONIE

Quand ? Le dimanche 30 septembre 2012, 13 h 30'

Où ? Athénée Royal de Huy

11 € (5,50 € pour les 18-25 ans, 2,75 € pour les - de 18 ans)

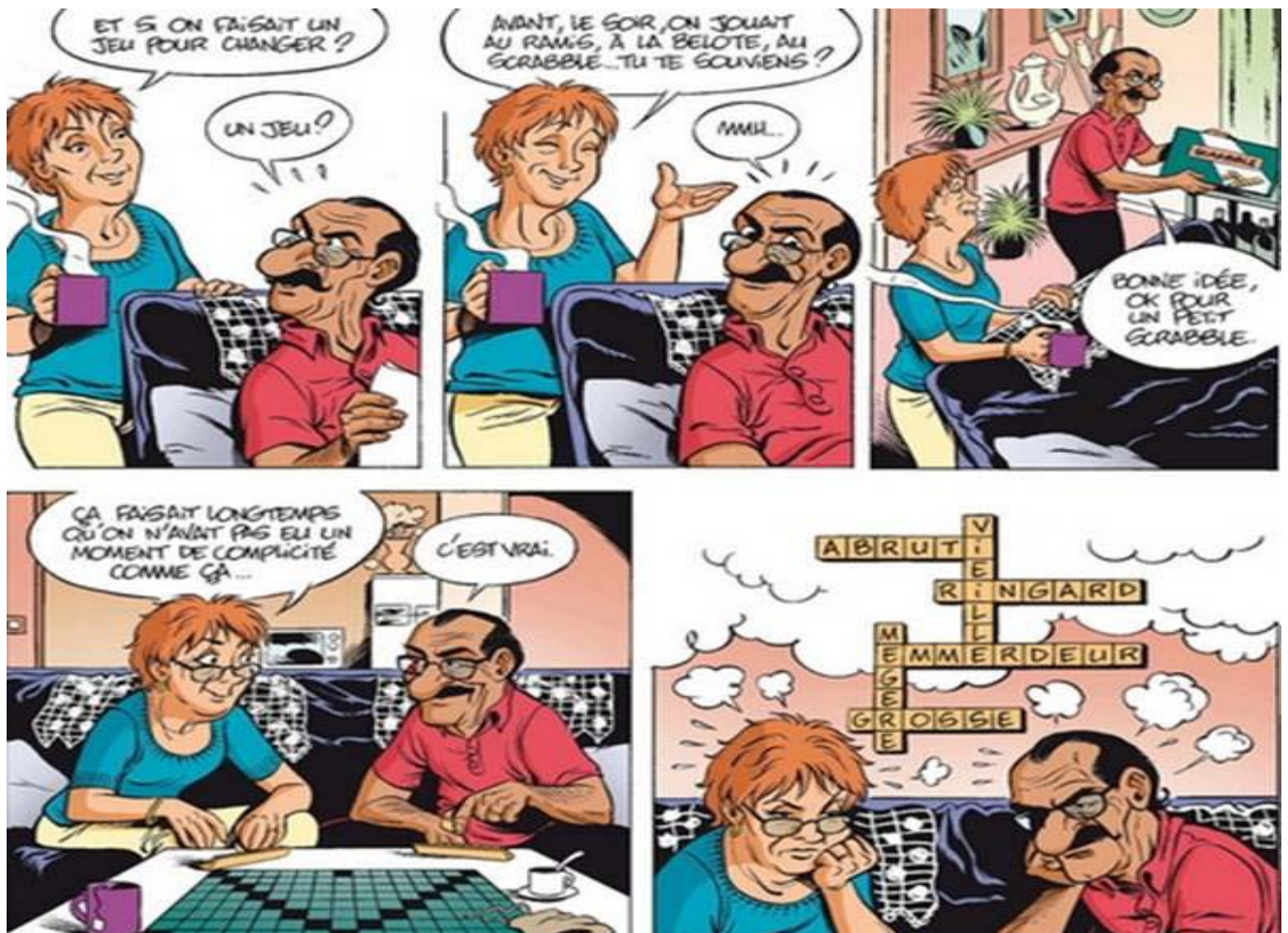
Contact : Denise Linchamps 085/31 25 05 - Marie-Claire Culot 085/21 16 96

CALENDRIER DES AMICALES ET INTERCLUBS



	DATES		RONDES DU SONNÉ	INTERCLUBS ET AUTRES	ANIMATIONS JEUNES
SEPTEMBRE	Mardi 11	Amicale			
	Mercredi 12			Braine Trust A - SOIGNIES A	
	Lundi 17			Scragibi D - SOIGNIES C	
	Mardi 18	Amicale			
	Mercredi 19			Marcinelle A - SOIGNIES B	
	Mardi 25	Amicale			
OCTOBRE	Mardi 2			SOIGNIES A - Yod Club A	
	Mardi 9	Amicale			Jeunes 1
	Jeudi 11			SOIGNIES B - Souvrabble B SOIGNIES C - BJF A	!!! interclubs conjointes !!!
	Mardi 16			<i>RONDE 1 (2 minutes)</i>	
	Mardi 23	Amicale		Waterloo A - SOIGNIES A	Jeunes 2
	Mardi 30	Amicale			
NOVEMBRE	Mardi 6	Amicale			Jeunes 3
	Mercredi 7			Scradjibloux B - SOIGNIES B	
	Jeudi 8			Berniscrabble B - SOIGNIES C	
	Mardi 13	Amicale		<i>RONDE 2 (2 minutes)</i>	
	Mardi 20			SOIGNIES A - Mat'o Lettres A	Jeunes 4
	Mardi 27	Amicale			
	Jeudi 29			SOIGNIES B - La Louve B SOIGNIES C - La Louve D	!!! interclubs conjointes !!!
DECEMBRE	Mardi 4	Amicale		<i>RONDE 3 (2 minutes)</i>	Jeunes 5
	Mardi 11	Amicale			
	Jeudi 13			SOIGNIES A - N.D.P. A	

	DATES		RONDES DU SONNÉ	INTERCLUBS ET AUTRES	ANIMATIONS JEUNES
	Mardi 18	Amicale	<i>RONDE 4 (2 minutes)</i>		Jeunes 6
	Jeudi 20			Les Revenants B - SOIGNIES B Souvrable C - SOIGNIES C	
JANVIER	Mardi 8			SOIGNIES A - Sablier B	
	Mardi 15	Amicale	<i>RONDE 5 (2 minutes)</i>		
	Mardi 22	Amicale			
	Jeudi 24			SOIGNIES B - Marcinelle A SOIGNIES C - Scragibi D	!!! interclubs conjoints !!!
	Mardi 29	Amicale	<i>RONDE 6 (2 minutes)</i>		



CATÉGORIES CLUB - SAISON 2012 - 2013

CATÉGORIE A

1. COPPENS Benoit
 2. BARBION Mickaël
 3. TOUSSAINT Alain
 4. DEMAURY Pierre
 5. LECLERCQ Emmanuel
 6. HAINAUT Marie-Line
 7. FOUCART Francis
 8. SIMON Johanny
- Ass. LERICHE Xavier

CATÉGORIE C

1. VERCRUYSSSE Pierre
 2. LEBEGUE Josée
 3. UYTTERHAEGHE Cécile
 4. DE RIDDER Daniel
 5. LEONARD Anne-Marie
 6. DUJARDIN Dorothy
 7. MOTTOULLE Godelieve
 8. BOITQUIN Paul
- Ass. COQUELET Monique

CATÉGORIE B

1. LEGRAND Marcelle
 2. MAMBOUR Michel
 3. LACMAN Eric
 4. LAMBERT Françoise
 5. BRUTOUX Martine
 6. LEGER Eveline
 7. FRAITEUR Elisabeth
 8. CANONNE René
 9. MAIRESSE Sylvie
 10. TOULMONDE Dominique
 11. CAUCHIES Paulette
 12. LAMBERT Bernadette
- Ass. SEMPOT Christian
Ass. SIMON Tanguy
Ass. GRÉGOIRE Jacqueline

JEUNES

1. COPPENS Sylvie
2. LECLERCQ Corentin
3. LECLERCQ Noémie

INTERCLUBS - ÉQUIPES-TYPE

Soignies A

1. BARBION Mickaël
2. COPPENS Benoit
3. FOUCART Francis
4. LECLERCQ Emmanuel
5. LERICHE Xavier
6. SIMON Johanny (cap.)
7. TOUSSAINT Alain
8. DEMAURY Pierre

Soignies B

1. LAMBERT Françoise (cap.)
2. MAMBOUR Michel
3. SEMPOT Christian
4. SIMON Tanguy
5. VERCRUYSSSE Pierre

Soignies C

1. CAUCHIES Paulette
2. FRAITEUR Elisabeth
3. LEGER Eveline
4. MAIRESSE Sylvie
5. TOULMONDE Dominique (cap.)

CLASSEMENT FÉDÉRAL - SAISON 2012 - 2013

2^{ème} série A	11	BARBION Mickaël	E
	2^{ème} série B	24	COPPENS Benoit
3^{ème} série A	6	TOUSSAINT Alain	S
	13	LECLERCQ Emmanuel	S
3^{ème} série B	45	SIMON Johanny	V
4^{ème} série A	6	SEMPOT Christian	V
4^{ème} série B	60	LAMBERT Françoise	D
	62	LEGER Eveline	V
	66	DEMAURY Pierre	S
4^{ème} série D	117	MAMBOUR Michel	S
5^{ème} série A	24	LERICHE Xavier	S
	76	FOUCART Francis	S
5^{ème} série B	141	LEGRAND Marcelle	D
	174	FRAITEUR Elisabeth	D
6^{ème} série A	7	SIMON Tanguy	S
	25	CAUCHIES Paulette	D
	26	MAIRESSE Sylvie	S
6^{ème} série B	114	TOULMONDE Dominique	S
	120	VERCRUYSSSE Pierre	S
	139	GREGOIRE Jacqueline	V
6^{ème} série C	212	COPPENS Sylvie	B
	229	LECLERCQ Corentin	C
	243	LECLERCQ Noémie	C
	250	LEONARD Anne-Marie	V
	253	LAMBERT Bernadette	S
	313	DUJARDIN Dorothy	D
	322	CANONNE René	D
	327	BELLY Marie-Louise	D
7^{ème} série	--	DE RIDDER Daniel	S
	--	LEBEGUE Josée	S

ASSOCIATION SONÉGIENNE DE SCRABBLE®

CLUB AFFILIÉ A LA F.B.S. sous le n° 046

L'an mil neuf cent septante neuf, le 21 octobre, a été fondée l'Association Sonégienne de Scrabble®.

Titre - Dénomination - Objet - Siège

Art. 1 - Le club est constitué sous la dénomination : ASSOCIATION SONÉGIENNE DE SCRABBLE®.

Art. 2 - Le comité du club a pour but :

- d'organiser des réunions de scrabble ouvertes à tous
- d'organiser des rencontres avec d'autres clubs, etc...
- de gérer les finances du club.

Art. 3 - Le siège du club est établi à 7060 Soignies, rue Grégoire Wincqz n° 177, domicile du mandataire du club auprès de la Fédération Belge de Scrabble®.

Membres

Art. 1 - Le club est ouvert à tous moyennant une cotisation annuelle et un droit de table hebdomadaire. Le montant de ces cotisations sera déterminé chaque année à l'assemblée générale - vote de cette cotisation à la majorité des 50 %.

Art. 2 - Des sanctions peuvent être prises contre certains membres :

- non en règle de cotisation
- éléments perturbateurs dans le club (discipline, politique, religion, racisme, etc...)

Les sanctions peuvent être à la limite de l'exclusion du club.

Les sanctions seront proposées par le comité directeur à l'assemblée générale qui votera (majorité de plus de 50 % requise).

Toute exclusion n'entraîne pas le remboursement de la cotisation annuelle.

Comité directeur

Art. 1 - Le comité directeur est composé de : un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier et quatre membres soit un total de huit personnes.

Art. 2 - Le comité qui a été renouvelé le 26 juin 2012 se compose comme suit :

- président COPPENS Benoit
- vice-président SIMON Johanny
- secrétaire LERICHE Xavier
- trésorière HELLEMANS Michèle
- membres LAMBERT Françoise
LECLERCQ Emmanuel
MAMBOUR Michel
TOULMONDE Dominique

Le mandat des postes de président et trésorier est de 2 ans, statutairement démissionnaires les années paires.

Le mandat des postes de vice-président et secrétaire est de 2 ans, statutairement démissionnaires les années impaires.

Les membres sont élus pour une durée de 1 an.

Le renouvellement du comité (ainsi que celui d'un membre démissionnaire) se fera par candidature et vote en assemblée générale (2/3 des voix avec une assemblée d'au moins 75 % des membres effectifs du club).

Art. 3 - La fréquence des réunions du comité directeur est d'au moins une fois par an.

Art. 4 - L'assemblée générale statutaire a lieu en juin.

Comptes et budgets

Art. 1 - L'année de scrabble se termine le 31 août.

Art. 2 - La cotisation couvre la période du 1er septembre au 31 août.

Art. 3 - Les comptes de l'année seront approuvés lors de l'assemblée générale de juin.



COUPE DU CLUB : RÈGLEMENT

1. Tout membre de l'Association Sonéguenne de Scrabble® peut participer à la compétition susmentionnée s'il est en règle de cotisation.
2. Tout point non prévu dans le présent règlement et tout point litigieux seront tranchés par le comité directeur du club.
3. Pour chaque match, un handicap est attribué au joueur dont le pourcentage au classement général de la saison précédente (juin 2012 !! amicales en 3' !!) est le plus bas. Ce handicap se calcule de la façon suivante :

$$\text{handicap (en points)} = A \times 9 \text{ (handicap limité à 70 points)}$$

où A est l'écart en pourcentage entre les 2 joueurs au classement général de la saison précédente.

4. Le tableau des rencontres sera déterminé par tirage au sort. Chaque match se joue par élimination directe et le vainqueur est le joueur ayant obtenu le plus de points, handicap compris (cf. point 3) mais limité au top de la partie.

Remarques : 1/ si le nombre de joueurs inscrits est supérieur à 32, il sera nécessaire de procéder à une phase qualificative de façon à sélectionner 32 joueurs. Le principe de sélection est donné en annexe

2/ si le nombre de joueurs est inférieur à 32, le(s) joueur(s) ayant été battus par le plus petit écart est(seront) repêché(s) pour le tour suivant

5. En cas d'égalité entre 2 joueurs, un tour de barrage sera organisé après la partie (partie au coup par coup avec élimination directe du moins bon score).

6. En cas d'absence :

6.1. un seul joueur absent pendant la période de qualification sera considéré forfait;

6.2. les 2 joueurs absents ou n'ayant pu se rencontrer pendant la période de qualification : le joueur qui a participé au plus grand nombre d'amicales, à la condition qu'il soit présent à la date de clôture, sera qualifié. Dans le cas contraire, le qualifié sera désigné par tirage au sort.

7. Les matchs entre les joueurs se dérouleront lors des amicales; en outre, lorsque 2 joueurs sont présents, ils doivent obligatoirement disputer leur match.

En cas d'impossibilité, les joueurs peuvent d'un commun accord décider de se rencontrer lors d'un interclubs, voire d'un tournoi (le principe de calcul du handicap le permet).

8. Pour chaque tour, une date butée sera fixée ; les joueurs devront disputer leur match endéans cette date de clôture du tour.

Le tirage au sort des matchs aura lieu le mardi 11 septembre 2012.

	Dates proposées	Dates ultimes de clôture
16ème de finale		27/11/12
8ème de finale		22/01/13
1/4 de finale		02/04/13
1/2 finale	30/04/13	07/05/13
FINALE	04/06/13	-

9. Un tour ne peut commencer que si tous les matchs du tour précédent sont terminés.

ANNEXE : PHASE QUALIFICATIVE - PRINCIPE

Si le nombre de joueurs inscrits est supérieur à 32, une phase qualificative préliminaire sera organisée de façon à sélectionner 32 joueurs.

Pour fixer les idées, supposons qu'il y ait 37 joueurs inscrits dont 4 nouveaux membres.

Les joueurs concernés par la phase qualificative (au nombre de 10 dans l'exemple considéré) seront :

- d'une part, les 4 nouveaux membres
- d'autre part, les joueurs non classés complétés si nécessaire par les moins bien classés de la saison précédente, à concurrence de 6.

Un tirage au sort sera effectué entre ces 10 joueurs et la phase qualificative les opposera selon le principe habituel de la coupe. Toutefois, si à la date de clôture, les joueurs d'un match ne se sont pas rencontrés et n'ont participé à aucune amicale, un repêchage sera effectué : le joueur ayant perdu par le plus petit écart (handicap compris) sera repêché.

Les 5 vainqueurs viendront s'ajouter aux 27 sélectionnés d'office ("têtes de série") et le premier tour de la coupe pourra alors débuter avec un effectif de 32 joueurs.



LE SONNÉ : RÈGLEMENT

- 1) se joue sur 15 amicales (rondes) **en un temps de réflexion de 2 minutes (1'30" + 30")** aux dates ci-dessous ;
- 2) à chaque ronde, les joueurs présents à 19 h 50 précises sont appariés en matches selon leur classement dans le tournoi, sauf à la première ronde où c'est selon leur numéro d'ordre au vu de l'an passé ;
- 3) pas de handicap ;
- 4) pour gagner le match, il faut creuser un écart supérieur à 3 % du top (écart arrondi à l'unité), si l'écart est inférieur ou égal, c'est un match nul ;
- 5) on peut entrer dans le tournoi jusqu'à la 8^{ème} ronde incluse avec 1.000 points de départ ;
- 6) pour être classé, il faut participer à 8 rondes, dont 3 arbitrages maximum - arbitrer ou être « bye » (1 seule fois) vaut participation. Lorsqu'un joueur en cours de tournoi ne peut plus atteindre les 8 participations requises, il n'est plus apparié ;
- 7) être « bye » rapporte 35 points (dernier classé présent - 1 seule fois) et arbitrer en rapporte 25 ;
- 8) les points attribués ou soustraits à l'issue du match le sont en fonction de la différence de points entre les joueurs au classement suivant la table ci-jointe ;
- 9) toute participation à un match rapporte 10 points ;
- 10) deux joueurs ne peuvent se rencontrer qu'une fois dans les 8 premières rondes et **deux fois dans les 7 dernières rondes s'ils ne se sont pas rencontrés lors des 8 premières** ;
- 11) deux joueurs ex-aequo seront départagés par le nombre de leurs participations d'abord et par leurs résultats entre eux ensuite, si un trophée est en jeu ;
- 12) le Tournoi du Sonné est doté d'un « challenge du Sonné » (le 3^{ème}) remis en jeu chaque année. Pour le gagner définitivement, il faut l'emporter 3 fois consécutivement ou non ;
- 13) des coupes sont attribuées aux premiers des catégories B et C ;
- 14) dates des 15 rondes :

- ronde 1	16 octobre 12	- ronde 9	19 mars 13
- ronde 2	13 novembre 12	- ronde 10	9 avril 13
- ronde 3	4 décembre 12	- ronde 11	23 avril 13
- ronde 4	18 décembre 12	- ronde 12	21 mai 13
- ronde 5	15 janvier 13	- ronde 13	28 mai 13
- ronde 6	29 janvier 13	- ronde 14	11 juin 13
- ronde 7	12 février 13	- ronde 15	18 juin 13
- ronde 8	26 février 13		

Nota bene :

Il est demandé à tous les joueurs de remplir, à la fin de la partie, un billet portant leur nom et leur total escompté de manière à permettre une proclamation rapide des résultats sans par ailleurs gêner les arbitres. Ces résultats sont susceptibles d'être corrigés en cas d'erreur dans les totaux, ils sont donc provisoires...

TABLE POUR L'ATTRIBUTION DES POINTS

Différence en points	A	B	C
0 à 4	50	50	0
5 à 14	49	51	1
15 à 24	48	52	2
25 à 34	47	53	3
35 à 44	46	54	4
45 à 54	45	55	5
55 à 64	44	56	6
65 à 74	43	57	7
75 à 84	42	58	8
85 à 94	41	59	9
95 à 104	40	60	10
105 à 114	39	61	11
115 à 124	38	62	12
125 à 134	37	63	13
135 à 144	36	64	14
145 à 154	35	65	15
155 à 164	34	66	16
165 à 174	33	67	17
175 à 184	32	68	18
185 à 194	31	69	19
195 à 204	30	70	20
205 à 214	29	71	21
215 à 224	28	72	22
225 à 234	27	73	23
235 à 244	26	74	24
245 à 254	25	75	25

A : tarif à appliquer si le mieux classé l'emporte

B : tarif à appliquer si le moins bien classé l'emporte

C : tarif à appliquer en cas de match nul au bénéfice du moins bien classé

Braine-l'Alleud, du 9 au 11 novembre 2012

Lieu des compétitions : Athénée Riva Bella – Boulevard de l'Europe, 35 (180 places)

Vendredi 9 novembre (19h30 – 21h00 – 22h30)

Coupe Riva Bella : Blitz individuel (3 manches)

Droits d'inscription : 10 euros

- * Trophées au podium, au 1^{er} Vermeil, au 1^{er} Diamant, au 1^{er} Jeune
- * Lots de valeur au podium + lots tirés au sort

Samedi 10 novembre (10h00 – 11h30)

Coupe du Roman Païs : Parties originales en paires (2 manches)

7 sur 8 Joker & 7 et 8 Joker (2 minutes/coup)

Droits d'inscription : 10 euros par joueur

Classement scratch :

Trophées au podium, à la première paire D **et/ou** V, à la 1^{er} paire J
Lots de valeur au podium + lots tirés au sort

Classement spécial « Paires 9 et + »

*Sous-classement avec les paires dont la somme des séries des deux joueurs égale ou dépasse 9.
Ex. : série 2 + série 7 / série 5 + série 4 / 2 x série 5 / etc. (**Inaccessible** par conséquent **aux S1** !)*

- * Trophées au podium, à la première paire D **et/ou** V, à la 1^{er} paire J
- * Lots de valeur au podium

Samedi 10 novembre (14h30 – 17h00) & Dimanche 11 novembre (10h00 et 13h30)

Coupe de Braine-l'Alleud : 4 manches (3 minutes/coup)

Droits d'inscription : 30 euros par joueur

Trophées au podium, au 1^{er} des séries 2 – 3 – 4 – 5 – 6 – 7, au 1^{er} des catégories V – D – E – J

- * Lots de valeur au podium – Nombreux autres lots (classement scratch)
- * Cadeau souvenir pour chaque joueur + lots tirés au sort

En clôture : Grand Prix (blitz) en 12 coups (max) suivi du Pot de clôture.

Samedi 10 novembre (20h00) : Soirée festive ➔ buffet froid

P.A.F. : 35 euros par personne

Le forfait comprend : apéritif, buffet froid, vin ou bière, eaux et sodas, dessert et café

Lieu : Petite salle communale d'Ophain – Avenue des Combattants, 1-3 à 1421 OPHAIN

**!!! Pour les jeunes : séjour encadré (avec Romain Santi & Delphine Godefroid)
Renseignez-vous ! → romain_santi@hotmail.com ou latitebelge@hotmail.com**

Logement

Internat scolaire Riva Bella

Chambres confortables – 56 places – 24 chambres doubles et 8 chambres individuelles
Les chambres sont équipées d'éviers (eau chaude) - Douches et WC à chaque étage

Rue Saint-Laurent, 2 à 1420 Braine-l'Alleud (proche de l'Athénée Riva Bella)

- Jeunes : **gratuit** en chambre double (20 places réservées jusqu'au 30 septembre)
- Adultes : par personne, **petit déj. inclus** (jus d'orange / café, thé, choc. chaud / pain ou pistolets)
 - 1 nuit : 20 € en chambre double - 30 € en chambre simple
 - 2 nuits : 35 € en chambre double - 50 € en chambre simple
- Réservations : brainetrust@gmail.com - Renseignements : Paul Fraiteur → +32 (0) 479 337 219

Hôtel 1815 ☆☆☆ (à 3 km)

Route du Lion, 367-369 à 1410 Waterloo – Tél : +32 (0)2 387 01 60 – A partir de 70 € (*)

Hôtel Ibis ☆☆☆ (à 3 km)

Boulevard Henri Rollin, 5 à 1410 Waterloo – Tél : +32 (0)2 351 00 30 - A partir de 55 € (*)

Hôtel Best Western County House ☆☆☆ (à 13 km)

Square des Héros, 2 - 4 à 1180 Bruxelles – Tél : +32 (0)2 374 31 85 – A partir de 64 € (*)

(*) Prix indicatifs au 25/07/2012 via le site de réservation www.booking.com en chambre double

Accès

Par la route

A 15 minutes de Bruxelles - A 1 heure de Lille – A 3 heures de Paris, Nancy ou Rouen
Ring Est de Bruxelles – Sortie 24

En train

La gare de Braine-l'Alleud est située :

- à 800 mètres de l'Athénée Riva Bella
 - à 16 minutes de la gare TGV de Bruxelles-Midi (TGV Paris-Bruxelles : 1h22)
-

Inscriptions & Règlements

Forfait 3 coupes : 42 euros Forfait Coupe de Braine + 1 coupe : 36 euros

Inscription validée dès réception de votre paiement.

Banque : BE69 0011 1225 8378 (IBAN) et GEBABEBB (BIC) – Compte au nom du Braine Trust

Pour les Français : chèques à rédiger à l'ordre de Jean-Baptiste CHAVANNE

à envoyer à : Thierry Mues – Rue de la Croix, 78 à 1420 BRAINE-l'ALLEUD

Inscription par e-mail : brainetrust@gmail.com

Ou par téléphone : +32 (0)479 337 219 (Paul Fraiteur) & +32 (0) 478 538 660 (André Tricnaux)


Restauration variée à prix démocratiques - Dotation importante

<http://www.brainetrust.be>

**NOTE DE FRAIS**

Nom :

N° de compte :

DATE	NATURE DE LA DÉPENSE	Km	
	Total km		
	x 0,12 €		
TOTAL 			€

Nature de la dépense :

- Frais de déplacements (interclubs et arbitrages)
- Photocopies
- Achats divers (à spécifier)

**MERCI DE RENTRER MENSUELLEMENT VOS NOTES DE FRAIS AUPRES DE NOTRE
TRESORIERE OU DE SON ADJOINT**

